



QUE CRAIGNENT NOS PATRONS?

Après la victoire de nos camarades des dépôts de Dreux et de Fontainebleau et l'accord arraché après 3 jours de lutte (voir panneaux syndicaux), voici que notre Direction aurait négocié une revalorisation de nos indemnités de licenciements. Auparavant notre convention collective nous octroyait 1 mois d'indemnités après une année de présence, maintenant nous aurons 1 mois par année d'ancienneté .

De plus une prime d'intéressement de 2200 € par salarié nous serait versé au mois de juin au titre de l'excellente année 2008, qui au passage à vu de nombreux départs lors du plan social?

Mais quelle mouche a piqué nos patrons?

Quelques syndiqués de plus à la CGT, une bonne grève et tout à coup une avalanche de bonne nouvelle!

FINI LA CRISE ?

Attention car comme dit le proverbe : « Qui gobe une noix de coco, doit prendre garde à son anus ».

Chacun sait dorénavant ce qui lui reste à faire, syndiquez-vous à la CGT, soyez prêts à lutter et nous pourrons ensemble **préserver nos emplois** car il faut bien l'admettre, l'intérêt porté par nos patrons pour le niveau 2 n'est pas étranger au fait qu'ils mettent tout en place pour pouvoir licencier plus facilement sur le niveau 1.

« Ceux qui luttent peuvent gagner, ceux qui ne luttent pas ont déjà perdu » [Berthold Brecht]

**ENSEMBLE POUR UN AVENIR MEILLEUR
REJOIGNEZ-NOUS À LA FILPAC-CGT**

“La liberté consiste moins à faire sa volonté qu'à ne pas être soumis à celle d'autrui.”
[Jean-Jacques Rousseau]